



Communiqué

N°0000001/18



Commune de Grossoeuvre

RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Il est rappelé que les règles de sécurité routière sont faites pour tous et s'imposent à tous : conducteurs comme piétons. Les limitations de vitesse à l'intérieur de la commune doivent être respectées. Les automobilistes doivent adapter leur conduite et la vitesse de leur véhicule aux aléas de la route et aux conditions météorologiques. Les règles de priorité à droite, les obligations de céder le passage, l'arrêt obligatoire au niveau d'un panneau de stop etc. doivent strictement être appliquées. Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation. Les piétons doivent systématiquement utiliser les trottoirs ou les bandes engazonnées et ne pas marcher au milieu ou sur la chaussée. Il est demandé à tous les parents dont les enfants circulent à vélo dans les rues et sur les routes de Grossoeuvre de leur apprendre les règles élémentaires de circulation et de sécurité. Trop d'infractions et de mises en danger d'autrui sont commises sur notre commune. **Il en va de la sécurité de chacun d'entre nous : enfants comme adultes. Tout manquement à cette discipline se verra sanctionné par les autorités compétentes.**

RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes gens et jeunes filles né(e)s entre le 1^{er} janvier 2002 et le 31 mars 2002 sont tenus, **à la date de leur anniversaire**, de se faire recenser auprès de la Mairie et ce, au plus tard, au 30 avril 2018. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Mairie ☎ : 02.32.37.95.54.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE DE GROSSOEUVRE :

Dans le but d'améliorer notre réseau d'eau potable, des travaux auront prochainement lieu à différents endroits de la commune soit : rue Saint Pierre, carrefour rue Romaine / rue Saint Pierre, rue de l'Église, rue Grandis Sylva / rue Romaine, rue de la Marotte / rue Grandis Sylva, rue Grandis Sylva / rue de la Vallée, rue du Bourdonné et à proximité de la voie ferrée (RD 554). Merci de votre compréhension.

BUS 56 – INFORMATION EMPLOI, FORMATION & CRÉATION D'ENTREPRISES :

Ce bus, placé sous la responsabilité des services de l'EPN (*Évieux Portes de Normandie*), dédié à l'emploi, la formation et la création d'entreprise, sera présent sur le parking de la mairie (*place des commémorations*) le mardi 30 janvier 2018 de 14h00 à 17h00.

Grossoeuvre, le 26 janvier 2018

Éric LAÏNÉ,
Maire adjoint.